

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE
PROJET DU RÈGLEMENT 701-86
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 701 AFIN DE PERMETTRE L’AFFICHAGE
SPÉCIFIQUE DANS LA ZONE C-220 AUX PÔLES COMMERCIAUX**

AUX PERSONNES SUSCEPTIBLES D’ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 701-86 :

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption lors de la séance ordinaire du 12 septembre 2023, du **projet de Règlement 701-86 modifiant le Règlement de zonage 701 afin de permettre l’affichage spécifique dans la zone C-220 aux pôles commerciaux**, tiendra une assemblée publique de consultation le **jeudi 5 octobre 2023 à partir de 18 h**, à la salle du conseil située au 660 rue Ellice à Beauharnois;

Ce Règlement a pour objet et conséquence d’apporter les modifications suivantes au Règlement de zonage 701 :

Article 2 : Modification de l’article 10.24 « Dispositions applicables à l’affichage » ;

Article 3 : Modification de l’article 10.29 du Chapitre 10 « Dispositions applicables à l’affichage.

QUE ce projet de règlement s’applique à la zone C-220 ci-après décrite :

La zone visée est délimitée au Nord par le boulevard Cadieux, à l’Est et au Sud par la zone agricole et à l’Ouest par le chemin de la Beauce.

La zone visée est illustrée par le croquis ci-dessous :



QUE le projet de Règlement 701-86 ainsi que les documents afférents, peuvent être consultés au bureau de la greffière, situé au 660, rue Ellice à Beauharnois, durant les heures ordinaires de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h;

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet;

QUE le projet de règlement 701-86 peut être consulté **en cliquant sur le lien au-dessus du présent avis.**

Donné à Beauharnois, le 18 septembre 2023

A handwritten signature in black ink, reading "Sandra Boulanger". The signature is written in a cursive, flowing style.

Sandra Boulanger, greffière par intérim